



Carte scolaire :

Mobilisons-nous contre les nombreux retraits de postes à venir, contre la casse du réseau d'écoles

Comme 12 autres académies, l'académie de Rennes reçoit pour la deuxième année consécutive, une dotation de... 0 poste pour la rentrée prochaine. Pour une même dotation nulle l'an passé, le département des Côtes-d'Armor s'était vu retirer 19 postes.

Le ministre a annoncé que les classes de CE1 en éducation prioritaire seront dédoublées à la rentrée 2019. C'est donc une douzaine de postes supplémentaires qui pourraient fermer pour permettre ce dédoublement. Toute nécessaire ouverture se fera là encore aussi par une fermeture.

Les enseignants n'en peuvent plus de la dégradation des conditions de travail. En France, 90 000 classes dépassent 25 élèves dont 7 700 qui ont plus de 30 élèves.

Rien n'est fait pour rétablir les réseaux d'aide et tous les postes spécialisés nécessaires. Les directeurs n'auront ni temps de décharge supplémentaire, ni aide administrative pour faire face à leurs tâches sans cesse grandissantes.

Le ministre anticipe sur son projet de statut de directeur et de casse du réseau d'écoles.

Outre cette saignée, le ministre prépare son projet de loi de statut de directeur supérieur hiérarchique et de « réorganisation administrative de l'école » dont l'objectif avéré est de réduire le nombre d'écoles de 45 000 à 18 000.

C'est l'existence même de l'école maternelle qui est menacée. Nous assisterions à une réduction du nombre d'écoles et le développement d'écoles à taille inhumaine, à un renforcement du poids des collectivités territoriales dans le fonctionnement des écoles et des inégalités entre les écoles, à une remise en question de la place spécifique du conseil des maîtres et de l'ensemble des relations entre les personnels, et ensuite à une possible attaque contre le statut des PE fonctionnaires d'Etat.

Réunion départementale et appel à se mobiliser le jour du CTSD

Les demandes d'ouvertures ou de maintien de classe doivent être satisfaites, aucune fusion ne doit être subie, les brigades de remplacement doivent être reconstituées, les RASED restaurés... Tous les postes nécessaires doivent être créés, par l'ouverture immédiate de la liste complémentaire. Au-delà, nous demandons le maintien et le renouvellement de tous les contrats aidés, et leur transformation en emplois statutaires de la Fonction publique.

Afin d'aider chaque école à défendre ses classes, et de réfléchir à l'action commune pour ne pas perdre nos postes, les organisations syndicales signataires proposent

UNE RÉUNION DÉPARTEMENTALE INTERSYNDICALE

**Mardi 29 janvier à 18h30
Salle Fraboulet
13 rue de Penthièvre à St-Brieuc**

UN RASSEMBLEMENT DEVANT LE CTSD

**Judi 7 février à 9h (à confirmer)
Devant la Direction académique
Rue des Champs de Pies à St Brieuc**